

ADOPTÉE AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2023  
RÉSOLUTION N° 127-CA-2022-2023

AMENDÉE LE 22 AOÛT 2023  
RÉSOLUTION N° 15-CA-2023-2024

# Politique Projets pédagogiques particuliers – admission et sélection

## Cohorte 2024-2025

---

Mise à jour le 13 juin 2024, version 4



Service de l'organisation  
et du transport scolaire

Centre  
de services scolaire  
Marie-Victorin

Québec 

## HISTORIQUE DU DOCUMENT :

Les modifications apportées depuis la dernière version sont **surlignées** et le texte enlevé est raturé (exemple : ~~texte~~).

Version	Date	Instance d'approbation	Modifications
2	22 août 2023	Conseil d'administration	Dans les critères de l'école Internationale Lucille-Teasdale, ajout de dispositions transitoires.
3	13 septembre 2023	Direction générale	Dans l'annexe « Autres projets pédagogiques particuliers », à l'école secondaire Gérard-Filion, retrait du programme Crosse au champ et de l'évaluation de ce sport pour les autres programmes offerts à cette école.
4	13 juin 2024	SOTS	Ajout post-factum, pour le programme Musique-études Jazz-Pop d'André-Laurendeau des secondaire 2 à 5 de la mention : « N.B. Le critère « interprétation avec succès instrument de musique » n'a pas été pris en compte pour la sélection des élèves de la cohorte 2024-2025 ».
4	13 juin 2024	SOTS	Ajout post-factum, pour les programmes sportifs de l'école Gérard-Filion des secondaire 2 à 5 de la mention : « N.B. Tous les élèves ont été considérés admissibles nonobstant leur présence au test d'admission.»

Les critères d'admission et de sélection ainsi que le secteur d'offre de service d'un projet pédagogique particulier sont déterminés et adoptés par le Conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Lorsque l'adresse de résidence ne fait pas partie du secteur ou du territoire d'un projet pédagogique particulier, la demande d'admission remplace la demande de choix d'école et est traitée selon les modalités définies dans la présente politique. Le parent n'a pas à faire d'autres démarches.

## ORDRE DE SÉLECTION DES ÉLÈVES :

- 1) Choix 1 élève du secteur
- 2) Choix 2 élève du secteur
- 3) Choix 3 élève du secteur
- 4) Choix 4 élève du secteur
- 5) Élève hors secteur habitant sur le territoire du Centre de services scolaire
- 6) Élève hors territoire du Centre de services scolaire
- 7) Élève dont la demande est déposée après la période d'inscription

À résultat égal, un tirage au sort électronique est effectué parmi ces élèves.

## ADMISSIBILITÉ GÉNÉRALE

Les élèves en liste d'attente intègrent un programme jusqu'au 29 septembre de chaque année. À la discrétion de l'école, après cette date la liste d'attente peut devenir caduque. Les nouveaux élèves déménageant sur le territoire du Centre de services scolaire peuvent être acceptés à condition qu'ils fassent une demande d'admission en cours d'année et qu'ils se soumettent au processus d'admission et de sélection pour être admis ou mis en liste d'attente.

Pour faire une demande après la période d'inscription, envoyer un courriel à [organisation\\_scolaire@csmv.qc.ca](mailto:organisation_scolaire@csmv.qc.ca) en indiquant en objet la période d'inscription désirée, le nom et le prénom de l'élève ainsi que son numéro de fiche. (*Exemple : PPP primaire - Côté, Jérémy (#1995555)*). Indiquer le niveau désiré, le nom, prénom du parent responsable du suivi de la demande ainsi que le courriel.

## ADMISSIBILITÉ AU PRIMAIRE

L'admission est conditionnelle au passage au niveau suivant à la fin de l'année scolaire en cours. Les règles sont définies dans le document émis par le service des ressources éducatives.

## ADMISSIBILITÉ AU SECONDAIRE

Pour les programmes sportifs, l'admission est conditionnelle au passage au niveau suivant à la fin de l'année scolaire en cours. Les règles sont définies dans le document émis par le service des ressources éducatives.

Pour les autres programmes, l'admission est conditionnelle à la réussite du français et des mathématiques à la fin de l'année scolaire en cours.

## ÉLÈVES AVEC DES BULLETINS ATYPIQUES, HORS-QUÉBEC OU SANS BULLETIN

### Élèves en classe d'accueil du CSSMV

Les notes du bulletin sont converties selon le tableau de correspondance suivant :

Palier	Résultat
1A	44%
1B	40%
1C	36%
2A	56%
2B	52%
2C	48%
3A	68%
3B	64%
3C	60%
4A	84%
4B	80%
4C	76%
4D	72%
5A	100%
5B	96%
5C	92%
5D	88%

### Élèves provenant des écoles alternatives du CSSMV

Les notes du bulletin sont converties selon la grille suivante :

Vert	A	95 %
Jaune	B	85 %
Orange	C	70 %
Rouge	D	50 %

### Élèves ayant fréquentés plus d'un établissement l'année précédente au Québec

Les notes des bulletins des 2 entités sont rassemblées selon la pondération prévue. Dans l'éventualité où les résultats de l'école où l'enfant a commencé son année le pénalisent, l'utilisation des résultats du dernier bulletin est préconisée.

### Élèves avec des matières non évaluées d'un bulletin émis au Québec

Le bulletin de l'année précédente est considéré.

### Élèves provenant des écoles anglophones du Québec

Le bulletin est analysé au même titre qu'un bulletin d'un élève d'une école francophone.

Évaluation pour les élèves qui étaient en enseignement à la maison, non scolarisés, scolarisés dans une école hors Québec ou dont le bulletin ne permet pas de comparer les résultats aux exigences du régime pédagogique du Québec

- Élèves avec bulletin produit à l'extérieur du Québec
- Élèves en enseignement à la maison au Québec
- Élèves avec bulletin lettré sans légende
- Élèves avec bulletin sans matières requises
- Élèves d'une classe d'accueil avec bulletin produit à l'extérieur du Centre de services scolaire

Le Centre de services scolaire envoie le dossier à l'école qui a le plus de matières à évaluer pour cet élève. Il est soumis à une ou des évaluations pour chacune des matières prises en compte pour le ou les programmes sélectionnés. Cependant, si l'élève fait une demande pour l'École internationale Lucille-Teasdale ou l'école internationale de Greenfield-Park, l'évaluation du français et des mathématiques est sous la responsabilité de ces écoles.

Dépendamment de la complexité du dossier, les écoles peuvent consulter le Service d'intégration linguistique et d'éducation interculturelle.

## ÉCOLES AUX FINS D'UN PROJET PARTICULIER (LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE ARTICLE 240)

### PRIMAIRE

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre max. de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
École internationale de Greenfield-Park - Programme d'éducation internationale	Pour tous les élèves habitant le territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	1 <sup>re</sup> année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à un test de sélection et obtention d'un « Stanine » supérieur à 5</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué par ordre de priorité parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>100% : Passation d'un test de sélection sur les habiletés scolaires</b></li> </ul> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de l'année précédente</li> <li>Résultat minimal de 90% en français et en mathématique de l'année précédente</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué par ordre de priorité parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>50% : Français</b></li> <li><b>50% : Mathématique</b></li> </ul> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> </ol>	2

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre max. de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Félix-Leclerc – Arts-études - Musique	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	2 <sup>e</sup> année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une séance d'information*</li> <li>Participation à une activité musicale pour valider l'intérêt et les aptitudes des élèves, évaluation par cote, obtention d'une cote de 1 ou 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Cote 1 : Répond ou dépasse les attentes</li> <li>Cote 2 : Répond partiellement aux attentes</li> <li>Cote 3 : Ne répond pas aux attentes</li> </ul> </li> <li>Validation de la capacité des élèves à suivre un rythme accéléré par l'évaluation de 3 domaines : <ul style="list-style-type: none"> <li>Autonomie et la socialisation</li> <li>Capacité d'apprentissage et d'adaptation</li> <li>Apprentissage de la lecture</li> </ul> </li> </ul> <p>Cette validation s'appuie sur une grille d'analyse complétée par l'enseignant actuel de l'élève et une participation à une activité pédagogique. Obtention d'une note de 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Note 1 : Démonstre la capacité à suivre un rythme accéléré</li> <li>Note 0 : Ne démontre pas la capacité à suivre un rythme accéléré</li> </ul> <p>* Le parent qui remplit la demande d'admission pour son enfant dans Inscris-TOI après la séance d'information et qui ne s'est pas présenté à cette dernière, sera pris en charge par l'école pour lui permettre de répondre à ce critère d'admission.</p>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué en fonction de la cote obtenue à l'activité musicale parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité par cote qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> <li>30% des places sont réservées aux écoles dont l'IMSE est de 8, 9 ou 10 indépendamment de la ville ou de l'arrondissement.</li> </ol> <p>Les places restantes sont réparties entre Brossard, Saint-Lambert et chaque arrondissement de Longueuil en proportion de son bassin d'élèves de première année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une séance d'information</li> <li>Dépôt du bulletin final de l'année précédente</li> <li>Résultat minimal de 75% en français et en mathématique de l'année précédente</li> <li>Participation à une audition pour valider les connaissances musicales et l'intérêt pour la musique (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année) et la maîtrise de l'instrument premier -piano, violon ou violoncelle, au choix de l'élève (4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année**), évaluation par cote, obtention d'une cote de 1, 2 ou 3 <ul style="list-style-type: none"> <li>Cote 1 : Au-dessus des attentes</li> <li>Cote 2 : Répond aux attentes</li> <li>Cote 3 : Répond partiellement aux attentes</li> <li>Cote 4 : Ne répond pas aux attentes</li> </ul> </li> </ul> <p>** Pour les 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, une cote est attribuée à chaque élève pour chacun des instruments</p>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué en fonction de la cote obtenue à l'audition musicale parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>À partir de la 4<sup>e</sup> année, l'élève qui obtient une place devra accepter de jouer l'instrument proposé.</p> <p>L'élève doit démontrer qu'il possède les connaissances théoriques et une maîtrise de l'instrument premier lui permettant de s'intégrer à un groupe déjà formé. Par conséquent, selon le cas, une mise à niveau pourrait être demandée.</p> <p>Ordre de priorité par cote qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> </ol>	2

## SECONDAIRE

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
École internationale Lucille-Teasdale - PEI (Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international)	Pour tout le territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin avec une répartition comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>1 groupe de l'arrondissement de St-Hubert</li> <li>1 groupe de l'arrondissement du Vieux-Longueuil et de Le Moyne</li> <li>6 groupes des villes de St-Lambert, de Greenfield-Park et de Brossard</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de 5e année</li> <li>Résultat minimal de 75% en français et en mathématique de l'année précédente</li> </ul> <p><b>DISPOSITIONS TRANSITOIRES</b></p> <p>Exceptionnellement, pour la cohorte de 2024-2025, les élèves provenant de l'école internationale de Greenfield Park qui désirent poursuivre leurs études au PEI à l'école internationale Lucille-Teasdale* y seront admis nonobstant les critères figurant ci-haut, à la condition d'être en réussite dans les trois matières de base (français, mathématiques et anglais) aux bulletins de juin de la 5e et de la 6e année du primaire.</p> <p>*en concordance avec la politique d'admission Lucille-Teasdale révisée en mars 2023</p>	<p>Un classement en rang est effectué parmi les élèves répondant à l'ensemble des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>50% : Français</li> <li>50% : Mathématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de l'année précédente</li> <li>Résultat minimal de 75% en français et en mathématique de l'année précédente</li> </ul> <p>Un élève qui intègre la 4<sup>e</sup> secondaire ne pourra obtenir la certification SEBIQ, n'ayant pas effectué l'apprentissage d'une troisième langue l'année précédente. Par ailleurs, selon le cas, une mise à niveau pourrait être demandée.</p> <p>Pour la 5<sup>e</sup> secondaire, seuls les élèves provenant d'un programme PEI seront admissibles dans le respect des autres critères d'admission et ayant réussi deux années d'espagnol.</p>	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	8



## ANNEXE – AUTRES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

### PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre max. de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
des Petits-Explorateurs - École alternative	Pour les élèves qui habitent l'arrondissement du Vieux-Longueuil en excluant Le Moyne.	Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une séance d'information*</li> <li>Présence des parents sur rendez-vous à une visite guidée</li> <li>Remise d'une lettre de motivation</li> </ul> <p>*Le parent qui remplit la demande d'admission pour son enfant dans Inscris-TOI après la séance d'information et qui ne s'est pas présenté à cette dernière, sera pris en charge par l'école pour lui permettre de répondre à ce critère d'admission.</p>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> </ol> <p><i>De plus, les familles sélectionnées devront participer à une journée d'exploration afin de permettre aux parents de bien comprendre leur rôle de co éducateur. Cette journée sera vécue au printemps précédant l'entrée scolaire de leur enfant.</i></p>	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	<p>Parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission, attribution des places en rang par tirage au sort électronique. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> <li>Élèves provenant des autres écoles alternatives du CSS qui résident dans le secteur de l'école</li> </ol>	2
des Quatre-Saisons - École alternative	Pour les élèves qui habitent les arrondissements de Saint-Hubert et Le Moyne.	Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une séance d'information*</li> <li>Présence des parents sur rendez-vous à une visite guidée</li> <li>Remise d'un formulaire d'informations générales</li> <li>Signature d'un engagement parental</li> </ul> <p>*Le parent qui remplit la demande d'admission pour son enfant dans Inscris-TOI après la séance d'information et qui ne s'est pas présenté à cette dernière, sera pris en charge par l'école pour lui permettre de répondre à ce critère d'admission.</p>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> </ol>	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	<p>Parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission, attribution des places en rang par tirage au sort électronique. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> <li>Élèves provenant des autres écoles alternatives du CSS qui résident dans le secteur de l'école</li> </ol>	1

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre max. de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Tourterelle - École alternative	Pour les élèves qui habitent les villes de Brossard, de Saint-Lambert et l'arrondissement de Greenfield-Park.	Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une séance d'information*</li> <li>Présence des parents sur rendez-vous à une visite guidée</li> <li>Remise d'une lettre de motivation</li> </ul> <p>*Le parent qui remplit la demande d'admission pour son enfant dans Inscris-TOI après la séance d'information et qui ne s'est pas présenté à cette dernière, sera pris en charge par l'école pour lui permettre de répondre à ce critère d'admission.</p>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> </ol> <p><i>De plus, les familles sélectionnées devront participer à une journée d'exploration afin de permettre aux parents de bien comprendre leur rôle de co éducateur. Cette journée sera vécue au printemps précédant l'entrée scolaire de leur enfant.</i></p>	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	<p>Parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission, attribution des places en rang par tirage au sort électronique. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> <li>Élèves provenant des autres écoles alternatives du CSS qui résident dans le secteur de l'école</li> </ol>	1
Mille-Sports - Vocation sportive et des saines habitudes de vie	Pour les élèves qui habitent l'arrondissement de Saint-Hubert excluant les rues suivantes : De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin.	Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une séance d'information*</li> <li>Remise d'un formulaire de réflexion</li> </ul> <p>*Le parent qui remplit la demande d'admission pour son enfant dans Inscris-TOI après la séance d'information et qui ne s'est pas présenté à cette dernière, sera pris en charge par l'école pour lui permettre de répondre à ce critère d'admission.</p>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Fratrie</li> </ol>	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	Mêmes critères et processus de sélection que le niveau d'entrée.	1

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre max. de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
École internationale du Vieux-Longueuil - Programme d'éducation internationale	Pour les élèves qui habitent dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil incluant Le Moyne et les rues de l'arrondissement de Saint-Hubert suivantes : De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin.	Maternelle 5 ans	Aucun	Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l' <b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.  Ordre de priorité qui tient compte de : 1. Fratrie	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	Mêmes critères et processus de sélection que le niveau d'entrée.	4

## SECONDAIRE

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
André-Laurendeau – Arts-Études - Art dramatique	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise d'un questionnaire sur la culture générale théâtrale</li> <li>Participation à une entrevue individuelle</li> <li>Réalisation d'une analyse d'un extrait et d'une fiche d'un personnage</li> <li>Présentation d'une interprétation sur scène à partir d'un texte suggéré</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission et ayant obtenu une pondération globale de 65% et plus. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>10% : Questionnaire sur la culture générale théâtrale</b> Intérêt pour le théâtre, rigueur des réponses</li> <li><b>40% : Participation à une entrevue individuelle</b> Intérêt pour le programme d'Art dramatique, rigueur des réponses, motivation et aisance</li> <li><b>10% : Réalisation d'une analyse d'un extrait et d'une fiche d'un personnage</b> Cohérence des réponses avec l'extrait choisi et authenticité des choix</li> <li><b>40% : Présentation d'une interprétation sur scène à partir d'un texte suggéré</b> Démontrer des aptitudes pour l'expression orale et corporelle, authenticité de l'interprétation (mémorisation, éléments expressifs, éléments de costumes, accessoires et aménagement de l'espace) et respect des contraintes de l'exercice.</li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	2

*Il y aura des périodes hors horaire pour tous les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.*



École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
André-Laurendeau - Arts-Études - Danse	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une audition</li> <li>Participation à une entrevue individuelle</li> <li>Remise d'un questionnaire d'intérêt</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission et ayant obtenu une pondération globale de 65% et plus. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>50% : Audition :</b>  <b>L'enchaînement technique et les diagonales</b>  <b>Coordination et placement lors des chorégraphies :</b> L'aisance et le sens rythmique. L'élève est-il en mesure de mobiliser son corps pour répondre à la demande ou apporte-t-il les correctifs lorsque nécessaire ?  <b>Écoute attentive des consignes :</b> Est-il capable d'écouter les consignes données en début d'exécution?  <b>Mémorisation rapide :</b> Est-il capable de mémoriser ce qui a été démontré, pose-t-il des questions, regarde-t-il de manière attentive ?  <b>Persévérance :</b> Tente-t-il de s'améliorer, est-ce que l'élève pratique lors des moments alloués ?  <b>Musicalité :</b> Est-ce que l'élève est en mesure de suivre le rythme, sinon, est-il capable de se reprendre avec de l'aide ?  <b>Précision :</b> L'élève est-il en mesure de reproduire ce qui lui a été demandé, de s'ajuster au besoin tout en y apportant les dynamismes nécessaires, prend-t-il des initiatives?</li> <li><b>35% : Entrevue individuelle (interaction et échange, attitude positive, questions et intérêts)</b></li> <li><b>15% : Questionnaire d'intérêt (introspection, réflexion, souhaits et attentes de l'élève)</b></li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	2

*Il y aura des périodes hors horaire pour tous les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.*



École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
André-Laurendeau - PEI (Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international)	Pour les élèves de l'arrondissement de St-Hubert à l'exception des quelques rues de l'arrondissement de St-Hubert, soit les suivantes: De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de 5e année</li> <li>Résultat minimal de 70% en français, en mathématique et en anglais de la 5<sup>e</sup> année</li> <li>Production d'une vidéo de motivation où l'élève répond à 10 questions</li> </ul>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission et ayant obtenu une mention de succès pour la vidéo remise afin de leur attribuer un rang. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La mention Succès est attribuée en fonction du critère d'évaluation suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'élève doit démontrer de l'intérêt à se développer selon le profil de l'apprenant en fonction des réponses fournies aux questions 4 à 10</li> </ul> <p><i>Si l'élève est admis dans le programme, l'élève et son parent devront signer la promesse de l'engagement de l'apprenant du PEI.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de l'année précédente</li> <li>Résultat minimal de 70% en français et en mathématique et de l'anglais de l'année précédente</li> <li>Production d'une vidéo de motivation où l'élève répond à 10 questions</li> </ul> <p>Un élève qui intègre à la 4<sup>e</sup> secondaire ne pourra obtenir la certification SEBIQ, n'ayant pas effectué l'apprentissage d'une troisième langue l'année précédente. Dans certaines circonstances, une mise à niveau pourrait être demandée.</p> <p>Pour la 5<sup>e</sup> secondaire, seuls les élèves provenant d'un programme PEI seront admissibles dans le respect des autres critères d'admission et avoir réussi deux années d'espagnol.</p>	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	4



École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Antoine-Brossard - MédiaTIC	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'une vidéo de motivation</li> <li>• Remise du bulletin de 5<sup>e</sup> année</li> <li>• Réussite du français et de la mathématique de 5<sup>e</sup> année</li> </ul>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission et ayant obtenu une pondération globale 60 % et plus afin de leur attribuer un rang. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>40% : Vidéo de motivation</b> Habilités techniques, capacité au travail d'équipe et intérêt pour le programme</li> <li>• <b>60% : du bulletin de 5<sup>e</sup> année*</b> Français : 13,72% Mathématique : 13,72% Anglais : 9,42% Univers social : 9,42% Sciences : 13,72%</li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire. (Le bulletin utilisé est celui de l'année précédente)	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	3
Antoine-Brossard - Soccer	Pour les élèves des villes de Brossard, de St-Lambert et de l'arrondissement de Greenfield-Park	Aucun	Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves inscrits.	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	1

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Antoine-Brossard - Sport au cube (Sport <sup>3</sup> )	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'une vidéo de motivation</li> </ul>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission et ayant obtenu une pondération globale de 60% et plus afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants sur la vidéo :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>30% : respect des consignes</b></li> <li>• <b>10% : pertinence de la réponse à la question 4</b></li> <li>• <b>20% : pertinence de la réponse à la question 5</b></li> <li>• <b>40% : exprime ses propos avec clarté, parle assez fort, se tient correctement, impression générale</b></li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	2
de l'Agora - École alternative	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise des documents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche d'inscription maison</li> <li>• Projet de l'élève</li> <li>• Questionnaire de l'élève</li> <li>• Questionnaire du parent</li> </ul> </li> <li>• Présence des parents à la séance d'information</li> </ul>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fratrie</li> <li>2. Provenance d'une école alternative du territoire du Centre de services scolaire</li> </ol>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	3

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Gérard-Filion - Athlétisme	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à 5 4 activités exploratoires (athlétisme, basketball, <del>crosse au champ</del>, multisports et soccer), évaluation par cote*, l'élève doit avoir une majorité de cote 1 et également une cote de 1 pour l'activité correspondant à sa demande</li> </ul> <p>*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cote 1 : Participation active</li> <li>Cote 2 : Participation partielle</li> <li>Cote 3 : N'a pas participé</li> </ul>	Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'ensemble des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.  N.B. Tous les élèves ont été considérés admissibles nonobstant leur présence au test d'admission.	1
Gérard-Filion - Basketball	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à 5 4 activités exploratoires (athlétisme, basketball, <del>crosse au champ</del>, multisports et soccer), évaluation par cote*, l'élève doit avoir une majorité de cote 1 et également une cote de 1 pour l'activité correspondant à sa demande</li> </ul> <p>*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cote 1 : Participation active</li> <li>Cote 2 : Participation partielle</li> <li>Cote 3 : N'a pas participé</li> </ul>	Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'ensemble des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.  N.B. Tous les élèves ont été considérés admissibles nonobstant leur présence au test d'admission.	1
<del>Gérard-Filion - Crosse au champ</del>	<del>Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.</del>	<ul style="list-style-type: none"> <li><del>Participation à 5 activités exploratoires (athlétisme, basketball, crosse au champ, multisports et soccer), évaluation par cote*, l'élève doit avoir une majorité de cote 1 et également une cote de 1 pour l'activité correspondant à sa demande</del></li> </ul> <p><del>*</del></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><del>Cote 1 : Participation active</del></li> <li><del>Cote 2 : Participation partielle</del></li> <li><del>Cote 3 : N'a pas participé</del></li> </ul>	<del>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'ensemble des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</del>	<del>Mêmes critères d'admission que la 1<sup>re</sup> secondaire.</del>	<del>Mêmes critères et processus de sélection que la 1<sup>re</sup> secondaire.</del>	<del>1</del>

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Gérard-Filion - Multisports	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à 5 4 activités exploratoires (athlétisme, basketball, crosse au champ, multisports et soccer), évaluation par cote*, l'élève doit avoir une majorité de cote 1 et également une cote de 1 pour l'activité correspondant à sa demande</li> </ul> <p>*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cote 1 : Participation active</li> <li>Cote 2 : Participation partielle</li> <li>Cote 3 : N'a pas participé</li> </ul>	Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'ensemble des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.  N.B. Tous les élèves ont été considérés admissibles nonobstant leur présence au test d'admission.	1
Gérard-Filion - Soccer	Pour tous les élèves des arrondissements du Vieux-Longueuil, incluant Le Moyne et St-Hubert	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à 5 4 activités exploratoires (athlétisme, basketball, crosse au champ, multisports et soccer), évaluation par cote*, l'élève doit avoir une majorité de cote 1 et également une cote de 1 pour l'activité correspondant à sa demande</li> </ul> <p>*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cote 1 : Participation active</li> <li>Cote 2 : Participation partielle</li> <li>Cote 3 : N'a pas participé</li> </ul>	Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'ensemble des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.  N.B. Tous les élèves ont été considérés admissibles nonobstant leur présence au test d'admission.	1

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Jacques-Rousseau - Arts Plastiques	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une activité exploratoire</li> <li>Remise d'un questionnaire d'intérêt par l'élève</li> <li>Remise de trois dessins réalisés par l'élève</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission et ayant obtenu une pondération globale de 60% et plus. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>40 % : Respect des consignes liées à la réalisation des dessins</b></li> <li><b>40 % : Qualité des dessins</b> Textures, proportions, dégradés, ombrages et valeurs dans les tons.</li> <li><b>20 % : Réponses au questionnaire d'intérêt</b></li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	2
Jacques-Rousseau - Cheerleading	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une activité exploratoire</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission et ayant obtenu une pondération globale de 60% et plus. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>50% : Performance globale</b></li> <li><b>50% : Attitude générale</b></li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	2
Jacques-Rousseau - Football	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une activité exploratoire</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission et ayant obtenu une pondération globale de 60% et plus. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>50% : Performance globale</b></li> <li><b>50% : Attitude générale</b></li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	1

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Jacques-Rousseau - PEI - non sélectif	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de 5<sup>e</sup> année</li> <li>Réussite du français, de la mathématique et de l'anglais de 5<sup>e</sup> année</li> <li>Remise d'un formulaire où l'élève répond à 3 questions aux choix</li> </ul>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p><i>Si l'élève est admis dans le programme, l'élève et son parent devront signer la promesse de l'engagement de l'apprenant du PEI.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de l'année précédente</li> <li>Réussite du français, de la mathématique et de l'anglais de l'année précédente</li> <li>Remise d'un formulaire où l'élève répond à 3 questions aux choix</li> </ul> <p>Pour la 5<sup>e</sup> secondaire, seuls les élèves provenant d'un programme PEI seront admissibles dans le respect des autres critères d'admission.</p>	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	1
Jacques-Rousseau - PEI (Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international)	Pour les élèves de l'arrondissement du Vieux-Longueuil incluant Le Moyne de même que quelques rues de l'arrondissement de Saint-Hubert, soit les suivantes : De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de 5<sup>e</sup> année</li> <li>Résultat minimal de 70% en français, en mathématique et en anglais de la 5<sup>e</sup> année</li> <li>Remise d'un formulaire où l'élève répond à 3 questions aux choix</li> </ul>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p><i>Si l'élève est admis dans le programme, l'élève et son parent devront signer la promesse de l'engagement de l'apprenant du PEI.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de l'année précédente</li> <li>Résultat minimal de 70% en français, en mathématique et en anglais de l'année précédente</li> <li>Remise d'un formulaire où l'élève répond à 3 questions aux choix</li> </ul> <p>Un élève qui intègre à la 3<sup>e</sup> secondaire ne pourra obtenir la certification SEBIQ, n'ayant pas effectué l'apprentissage d'une troisième langue l'année précédente. Dans certaines circonstances, une mise à niveau pourrait être demandée.</p> <p>Pour la 5<sup>e</sup> secondaire, seuls les élèves provenant d'un programme PEI seront admissibles dans le respect des autres critères d'admission et avoir réussi deux années d'espagnol.</p>	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	4

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Mgr-A.-M.-Parent - Hockey	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	Aucun	<p>Un classement en rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Les élèves sont invités à participer à un test sur glace provenant de Hockey Canada avec équipement complet.</p> <p>Le classement en rang est effectué du plus rapide au moins rapide selon le cumul des temps des 6 ateliers chronométrés provenant de Hockey Canada.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier 1 : Passes du coup droit/du revers</li> <li>• Atelier 2 : Patinage avant agile en se faufileant</li> <li>• Atelier 3 : Maniement du bâton en traçant un 8</li> <li>• Atelier 4 : Transition – patinage agile</li> <li>• Atelier 5 : Patinage avant/arrière</li> <li>• Atelier 6 : Patinage en traçant un M</li> </ul> <p>Les élèves qui ne se présentent pas aux tests se voient attribuer le temps 0.</p>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	2
Mgr-A.-M.-Parent - Science Technologie	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise du bulletin de 5<sup>e</sup> année</li> <li>• Réussite du français et de la mathématique de 5<sup>e</sup> année</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>30% : Français</b></li> <li>• <b>35% : Mathématique</b></li> <li>• <b>35% : Science</b></li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire. (Le bulletin utilisé est celui de l'année précédente)	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	4

École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Mgr-A.-M.-Parent - Sciences plein air	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de 5<sup>e</sup> année</li> <li>Réussite du français et de la mathématique de 5<sup>e</sup> année</li> </ul>	<p>Un classement en rang est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>La pondération globale <b>sur 100</b> est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>20% : Français</b></li> <li><b>20% : Mathématique</b></li> <li><b>20% : Science</b></li> <li><b>20% : Éducation physique</b></li> <li><b>20% : Univers social</b></li> </ul>	Mêmes critères d'admission que la 1 <sup>re</sup> secondaire. (Le bulletin utilisé est celui de l'année précédente)	Mêmes critères et processus de sélection que la 1 <sup>re</sup> secondaire.	1
Saint-Edmond - Musique Cordes	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation, ou avoir déjà réalisé par le passé, une épreuve de capacité auditive Seashore avec un résultat entre A et D*</li> <li>Présence des parents à une séance d'information tenue par les enseignants spécialistes</li> </ul> <p>*Pour tout résultat inférieur à D, la direction du programme communique avec les parents.</p>	<p>Un classement en rang par ordre de priorité est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Provenance de l'école Félix-Leclerc du CSSMV sous réserve du respect des conditions d'admission du programme</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation, ou avoir déjà réalisé par le passé, une épreuve de capacité auditive Seashore avec un résultat entre A et D*</li> <li>Présence des parents à une séance d'information tenue par les enseignants spécialistes</li> <li>Interprétation avec succès** avec un instrument de musique d'une pièce au choix de l'élève qui le met en valeur</li> </ul> <p><i>Sous réserve de disponibilité, l'instrument de musique peut être prêté par l'école en l'informant à l'avance.</i></p> <p>*Pour tout résultat inférieur à D, la direction du programme communique avec les parents. **La mention Succès est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants : Connaissances et les habiletés nécessaires pour s'intégrer aux groupes déjà formés. Dans certaines circonstances, une mise à niveau pourrait être demandée.</p>	Un classement en rang par ordre de priorité est effectué parmi les élèves répondant à l' <b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.	2



École secondaire	Secteur	Pour la 1 <sup>re</sup> secondaire		Pour la 2 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire		Nombre max. de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Saint-Edmond - Musique Harmonie	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation, ou avoir déjà réalisé par le passé, une épreuve de capacité auditive Seashore avec un résultat entre A et D*</li> <li>Présence des parents à une séance d'information tenue par les enseignants spécialistes</li> </ul> <p>*Pour tout résultat inférieur à D, la direction du programme communique avec les parents.</p>	<p>Un classement en rang par ordre de priorité est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Provenance de l'école Félix-Leclerc du CSSMV sous réserve du respect des conditions d'admission du programme</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation, ou avoir déjà réalisé par le passé, une épreuve de capacité auditive Seashore avec un résultat entre A et D*</li> <li>Présence des parents à une séance d'information tenue par les enseignants spécialistes</li> <li>Interprétation avec succès** avec un instrument de musique d'une pièce au choix de l'élève qui le met en valeur</li> </ul> <p><i>Sous réserve de disponibilité, l'instrument de musique peut être prêté par l'école en l'informant à l'avance.</i></p> <p>**Pour tout résultat inférieur à D, la direction du programme communique avec les parents.</p> <p>**La mention Succès est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants : Connaissances et les habiletés nécessaires pour s'intégrer aux groupes déjà formés. Dans certaines circonstances, une mise à niveau pourrait être demandée.</p>	<p>Un classement en rang par ordre de priorité est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p>	2
Saint-Jean-Baptiste - Langues, culture et communication	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaires Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du bulletin de 5<sup>e</sup> année</li> <li>Réussite du français, de la mathématique et de l'anglais de 5<sup>e</sup> année</li> </ul>	<p>Un tirage au sort électronique est effectué parmi les élèves répondant à l'<b>ensemble</b> des critères d'admission afin de leur attribuer un rang. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.</p>	<p>Mêmes critères d'admission que la 1<sup>re</sup> secondaire. (Le bulletin utilisé est celui de l'année précédente)</p>	<p>Mêmes critères et processus de sélection que la 1<sup>re</sup> secondaire.</p>	2